



Harpèges, association reconnue d'utilité publique,
recrute pour son pôle socio-éducatif :

UN DIRECTEUR ACCUEIL DE LOISIRS ENFANTS (H/F)

Poste à pouvoir rapidement en CDI

Missions :

Sous la responsabilité du Directeur de pôle, vous serez amené(e) à :

- Élaborer, avec l'équipe d'animation, le projet pédagogique du centre de loisirs et des accueils périscolaires (élémentaire et maternel) en lien avec le Projet Éducatif Territorial (PEDT),
- Coordonner la mise en place des activités en cohérence avec le projet pédagogique et les adapter aux capacités et besoins des enfants accueillis,
- Assurer l'organisation, l'encadrement et l'animation des enfants et/ou adolescents durant le temps extra et périscolaire,
- Veiller au bon déroulement des activités et garantir la sécurité physique et affective des enfants,
- S'assurer du respect et de l'application de la réglementation en vigueur relative aux ACM (accueils collectifs de mineurs),
- Assurer la gestion administrative et budgétaire des accueils (inscriptions, dossiers, suivi des dépenses),
- Manager, accompagner et évaluer l'équipe d'animation (planning, formation, cohésion d'équipe),
- Assurer la coordination des projets en lien avec les différents partenaires institutionnels et associatifs (Éducation Nationale, CAF, collectivités, intervenants extérieurs).

Profil :

- **Diplôme : BPJEPS**
- Expérience souhaitée : 2 à 3 ans minimum dans la gestion et la coordination d'un ACM,
- Maîtrise de la réglementation des accueils de loisirs et des dispositifs éducatifs territoriaux,
- Expérience confirmée dans la conduite et la mise en œuvre de projets d'animation,
- Capacité à encadrer et animer une équipe,
- Sens des responsabilités, rigueur, organisation et esprit d'initiative,
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et en partenariat,
- Excellente qualité relationnelle et de communication,
- Permis B exigé.

Conditions du poste :

- Convention collective : **CCN du 31 octobre 1951**
- Coefficient : 408
- Salaire de base brut mensuel : 1 868,64 euros
- Une reprise d'ancienneté selon expérience



- Une prime SEGUR de 238 euros
- Une prime décentralisée de 3% versée selon conditions conventionnelles
- En sus des 5 semaines de congés annuels, une semaine de congés trimestriels au cours des 1er, 2ème et 4ème trimestre et 18 jours de congés compensateurs
- Mutuelle
- Horaire hebdomadaire : 35 heures
- Lieu de travail : Grasse

Candidatures (CV, lettre de motivation, extrait de casier judiciaire), à adresser à l'attention de :

Madame Alexia KRISANAZ – Directrice Générale

Association HARPEGES

8 avenue du 11 novembre

06130 - GRASSE

Ou par courriel : recrutement@harpeges.fr